INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU TRAVAIL : UN RISQUE À INTÉGRER DANS LE DUERP

Adeline AMOUROUX
Responsable des métiers de la prévention – PREVALY – Toulouse

Célia CADIERGUES
Psychologue du travail – PREVALY – Toulouse

Florian MAXIMIN
Technicien en prévention des risques professionnels – PREVALY – Toulouse

Virginie RASCLE
Ergonome – PREVALY – Toulouse

Introduction / Objectifs :

L'étude de poste constitue un levier important pour identifier L'intelligence artificielle (IA) s'impose aujourd'hui comme un sujet central pour les entreprises, bien au-delà d'une simple innovation technologique. Son déploiement transforme en profondeur le travail : organisation, contenus d'activité, compétences, autonomie, relations professionnelles et responsabilités. Si ces transformations peuvent constituer un levier de performance, elles exposent également les travailleurs à des **risques professionnels nouveaux ou amplifiés**, encore insuffisamment identifiés et intégrés dans les démarches de prévention.

À travers le dispositif porté par le groupe ImpAct, PREVALY s'est donné pour objectif d'accompagner les entreprises dans une **approche prévention de l'IA au travail**, en aidant à identifier, évaluer et intégrer ces risques émergents dans le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** (DUERP), tout en favorisant une intégration soutenable et respectueuse du travail réel.

Méthodologie :

La méthodologie repose sur une démarche pluridisciplinaire centrée sur le travail réel et les usages concrets de l'IA, en s'attachant à comprendre comment ces systèmes transforment les marges de manœuvre, les savoir-faire, le sens du travail et les relations humaines. Elle combine l'information des entreprises, le repérage des situations concernées et l'identification des facteurs de risques. L'évaluation s'appuie sur plusieurs outils complémentaires, comme la fiche d'entreprise (FE), un auto-questionnaire, une grille d'entretien et l'analyse des usages réels. PREVALY propose d'accompagner cette démarche autour d'espaces de dialogue et de co-conception, impliquant les utilisateurs, les représentants du personnel et l'employeur, afin d'inscrire la démarche dans une logique de prévention durable et de dialogue social.

Résultats obtenus :

Les premiers indicateurs montrent une mobilisation des entreprises sur le sujet : 99 adhérents ont participé à un webinaire sur l'IA, la page dédiée du site PREVALY a enregistré 803 vues uniques et 24 téléchargements de supports. Concernant l'évaluation, nous avons indiqué la nécessité de mettre en place une démarche de prévention de l'IA dans 25 de nos FE et dans 10 de nos accompagnements au DUERP. À ce jour, nos équipes ont conseillé deux entreprises dans leur démarche d'intégration de l'IA. La première, dont le projet était déjà bien avancé, a bénéficié de recommandations portant sur le recueil des retours des salariés utilisateurs, la nécessité de maintenir le projet dans le dialogue social, ainsi que sur l'appui à la communication et le soutien des managers.
La seconde, qui se situe aux prémices de sa réflexion sur l'IA, souhaite être accompagnée dans la prise en compte des craintes et des interrogations suscitées par ces outils, ainsi que dans l'identification des cas d'usage pertinents et des risques associés.

Discussion des résultats / Conclusion :

Les résultats montrent que les effets de l'IA sur la Santé au travail ne sont pas déterminés par la technologie elle-même, mais par les choix organisationnels qui accompagnent son déploiement. Inscrire l'IA dans le DUERP constitue un levier essentiel pour passer à une **prévention anticipée et structurée des risques émergents.** L'expérience du groupe illustre le rôle stratégique des Services de Prévention et de Santé au travail (SPST) pour accompagner les entreprises face à ces transformations, en faisant du DUERP un outil vivant, au cœur de l'actualité des adhérents et des évolutions contemporaines du travail.

Pour contacter l'auteur : florian.maximin@prevaly.fr